

## **Interpellation**

### ***La prétendue générosité des services sociaux a-t-elle lieu à Nyon et sa région ?***

Dans une lettre parue dans le journal 24Heures du 30 juillet 2014, un lecteur de La Tour-de-Peilz – dont je tairai le nom pour ne pas lui faire de publicité – prétend que l'accord sur la libre circulation des personnes que la Suisse a signé avec la Communauté Européenne n'est pas respecté par notre pays.

Je cite :

*« Rien de cet accord n'a été appliqué par notre gouvernement. Le solde migratoire important d'une part et la générosité déplacée des services sociaux, surtout dans certaines régions, alors que ces personnes n'ont pas droit aux prestations sociales, ont fait que le ras-de-bol s'est exprimé dans les urnes »*

Fin de citation.

Plus récemment, le journal Le Temps a évoqué le même sujet, en mettant l'accent sur le côté aléatoire des statistiques utilisées par les milieux officiels.

La Municipalité a-t-elle connaissance de prétendus abus commis dans notre région par les services sociaux et peut-elle nous informer de la situation à Nyon et, le cas échéant, dans le district?

Je la remercie d'ores et déjà de sa réponse.

Christian Puhr

Nyon, le 23 septembre 2014